



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermetures de centre de tri postal dans les territoires ruraux

Question orale n° 259

Texte de la question

Mme Manon Meunier attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation sur le groupe La Poste, ses résultats financiers et sa politique à l'égard des territoires ruraux. La Poste, reste aujourd'hui le premier employeur en France après l'État, avec plus de 180 000 salariés en France. Le groupe La Poste est détenu à 66 % par la Caisse des dépôts et à 34 % par l'État, c'est une entreprise publique. Or cette entreprise a réalisé en 2024 un résultat net de plus de 1,4 milliard d'euros, c'est presque 900 millions d'euros de plus qu'en 2023. Il serait possible de se réjouir de cette réussite si les effets de cette recherche de rentabilité du groupe La Poste n'étaient pas constatés, en particulier dans les territoires ruraux. Dans la circonscription de Mme la députée, comme dans tous les territoires ruraux de France, on constate une disparition des services postaux de proximité, que ce soit les centres de tri ou des bureaux de poste qui, quand ils ne ferment pas, fonctionnent en horaires réduits. La diminution du nombre de salariés amène les facteurs et factrices à réaliser des tournées de plus en plus grandes : atteignant jusqu'à 170 kilomètres pour le parcours de Saint-Barbant, commune de la circonscription de Mme la députée. En outre, dans une logique d'optimisation des passages, pour de nombreux habitants et habitantes des communes rurales, le facteur ne passe plus quotidiennement mais seulement quelques jours par semaine. Il y a ainsi une réelle inégalité de traitement entre les usagers de La Poste selon leur lieu d'habitation et une fois n'est pas coutume, ce sont les habitants des territoires ruraux qui en font les frais. En 2025, le centre de tri de Bessines-sur-Gartempe est menacé de fermeture, au total ce sont 15 agents qui devront se déplacer à Bellac ou à La Souterraine ; ces salariés seront contraints de faire des trajets quotidiens beaucoup plus importants et seront peut-être tentés de déménager ce qui risque d'accroître encore la dévitalisation des communes rurales. Le centre de tri de Bessines-sur-Gartempe n'est pas le seul concerné ; en Haute-Vienne, ce sont 10 centres de tri qui sont voués à disparaître, dont 5 dans la seule circonscription de Mme la députée : Bessines-sur-Gartempe, Nieul, Nantiat, Magnac-Laval et Saint-Sulpice-Laurière. En juin 2023, Mme Élisabeth Borne, alors Première ministre, lançait le plan France Ruralités qui devait permettre de répondre au « sentiment d'abandon ou de relégation dans nos ruralités » et d'assurer dans les zones rurales et les villages « une véritable égalité des chances dans le pays ». Elle lui demande d'expliquer les choix opérés par La Poste, une entreprise publique qui privilégie la rentabilité à l'égalité d'accès, l'argent aux gens.

Texte de la réponse

GROUPE LA POSTE

M. le président . La parole est à Mme Manon Meunier, pour exposer sa question, no 259, relative au groupe La Poste.

Mme Manon Meunier . Madame la ministre, si vous vouliez tuer votre chien, vous diriez qu'il a la rage. De la même façon, si vous vouliez tuer le service public, vous arrêteriez de le financer, vous supprimeriez des postes et ensuite vous feriez de grands discours pour montrer que le service public ne fonctionne plus et qu'il vaut mieux tout privatiser. Mais je n'ai pas besoin de vous l'apprendre, car vous le faites déjà très bien, notamment

pour le service public de La Poste.

Bessines-sur-Gartempe, Nieul, Nantiat, Magnac-Laval, Saint-Sulpice-Laurière, Nexon, Aixe-sur-Vienne, Saint-Léonard-de-Noblat, Pierre-Buffière, Saint-Germain-les-Belles : voilà les dix centres de distribution du courrier dont la fermeture a été annoncée en Haute-Vienne, sur les quinze qui existent actuellement dans les communes rurales haut-viennoises. Vous laissez des agents épuisés, qui n'en peuvent plus des réorganisations successives, et des usagers désabusés, qui ne comprennent pas votre acharnement à laisser nos campagnes vides de tout service public.

Il y a dix ans, pourtant, le facteur figurait encore parmi les premiers métiers préférés des Français, et pour cause : c'est un travail de proximité, qui permet de maintenir des liens, notamment avec les personnes âgées isolées, en particulier dans les communes rurales. « Mais aujourd'hui, notre métier a perdu de son sens », me disait Patricia, agente de La Poste à Bellac. « Le lien avec les personnes âgées est devenu un service payant, les tournées changent d'itinéraire tous les quatre matins et sont de plus en plus longues. » De fait, la tournée de Saint-Barbant atteint 160 kilomètres.

Certes – j'anticipe votre réponse, madame la ministre –, il y a moins de lettres à distribuer qu'avant. Mais les départs à la retraite non remplacés, les réorganisations incessantes et les suppressions d'emplois sont allés si loin que la charge de travail a augmenté pour les agentes et les agents.

Cerise sur le gâteau : en 2024, l'État et la Caisse des dépôts (CDC), les deux actionnaires, ont récupéré 421 millions d'euros de dividendes du groupe La Poste – on ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'argent – tandis qu'Annie, fonctionnaire à La Poste depuis vingt-cinq ans, ne touche que 1 600 euros par mois...

En annonçant la fermeture de dix des quinze centres de tri ruraux en Haute-Vienne, vous faites exploser la colère et l'incompréhension. Certains salariés remettent entièrement en question leur projet de vie, comme cette femme qui m'a confié : « J'étais en train d'acheter une maison à Bessines et on me demande de faire 60 kilomètres de plus par jour pour aller travailler à Bellac. Je vais abandonner mon projet de maison. »

Vous continuez de vider les campagnes au nom de logiques budgétaires qui ne tiennent même pas la route. Vous souhaiteriez n'avoir que des mégacentres de services publics dans les villes, mais les ruralités ne sont pas des cités-dortoirs : elles méritent d'être desservies correctement et que des activités s'y maintiennent et s'y développent. C'est là le sens du service public : servir équitablement toute citoyenne et tout citoyen, quel qu'il soit et où qu'il soit.

Les salariés de La Poste, en tant qu'agents de service public, méritent notre considération. Revenez donc sur ces fermetures de centres de tri, madame la ministre. Que le métier de facteur retrouve sa place parmi les métiers préférés des Français !

M. le président . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire.

Mme Véronique Louwagie, *ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire* . Comme vous le savez, l'activité courrier de La Poste est en forte baisse depuis plus de quinze ans – elle chute de près de 9 % par an. En parallèle, l'essor de l'e-commerce a fait croître le volume des colis, poussant le groupe à adapter son réseau industriel, et je tiens à saluer la manière dont La Poste a su s'adapter à la modification des flux. Cette évolution s'est traduite par des investissements dans le traitement des colis et par une réorganisation progressive du réseau courrier afin de maintenir un haut niveau de qualité de service partout en France.

Dans ce contexte, maintenir le réseau actuel entraînerait des coûts excessifs et un fonctionnement peu efficace alors que regrouper certaines activités dans un nombre plus réduit de plateformes permet de consolider les flux, de réduire l'empreinte carbone et de rester performant.

Concernant votre circonscription, La Poste a confirmé à Mme la maire de Bessines-sur-Gartempe que la distribution du courrier, des colis et des services se poursuivra six jours sur sept dans les mêmes conditions qu'actuellement – et je vous le confirme. En 2025, les activités de Magnac-Laval et Bessines-sur-Gartempe seront transférées vers Bellac et La Souterraine. Ce choix est aussi lié à la vétusté et à la dangerosité des locaux actuels, notamment à Bessines-sur-Gartempe, où un taux de radon élevé a été détecté. Les nouveaux sites offriront de meilleures conditions de travail et s'appuieront sur l'économie locale pour les besoins logistiques.

Enfin, aucun licenciement n'est prévu : les dix-huit agents concernés bénéficieront d'un accompagnement personnalisé. Je salue l'engagement des agents de La Poste et des facteurs qui œuvrent au quotidien avec mérite. Le gouvernement est très attentif au bon accomplissement des missions de service public de La Poste, en particulier en matière d'aménagement du territoire.

M. le président . La parole est à Mme Manon Meunier.

Mme Manon Meunier . Pour le moment, effectivement, la distribution restera la même. En revanche, l'organisation de la vie des salariés changera considérablement. Or cela a pour effet d'amoindrir la vitalité des ruralités, car on oblige des salariés à déménager, à aller vivre ailleurs, en vidant ainsi les petites communes qui jouissaient d'un centre de tri et des services publics. Étant donné l'allongement des tournées du fait des regroupements qui détricotent les services publics en zone rurale, l'argument de la lutte contre le changement climatique ne tient malheureusement pas.

Données clés

Auteur : [Mme Manon Meunier](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 259

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Aménagement du territoire et décentralisation

Ministère attributaire : Aménagement du territoire et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2025](#)

Réponse publiée le : 12 mars 2025, page 2823

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 mars 2025](#)